



Longchamp...

Vendredi 24 avril 2015 – N°73



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Le Conseil d'administration de France Galop s'est donc prononcé ce jeudi 23 avril, sous la condition de la conclusion d'un accord de financement avec le Qatar, en faveur du projet Longchamp, en faveur de la destruction totale des tribunes actuelles pour reconstruire un «nouveau Longchamp».

Cette position a réuni une majorité de membres du Conseil d'Administration de la société-mère et je ne peux qu'en prendre acte. Nous avons été hélas trop peu nombreux pour convaincre qu'il fallait sursoir et décaler le projet, en particulier à l'analyse des données économiques. Nous n'avons pas convaincu. C'est ainsi.

La décision finale est donc désormais entre les mains des ministres de tutelle (Budget et Agriculture). S'ils autorisaient l'investissement, les tribunes du Longchamp d'aujourd'hui seraient détruites au lendemain de l'Arc de Triomphe 2015.

Ce n'est pas un nouveau départ. Ce ne doit pas être la fin d'une période. J'ai exprimé les plus vives inquiétudes sur la manière dont nous allons pouvoir écrire l'avenir en supportant ce poids, au moins à court et à moyen terme. La trajectoire financière du Galop va être particulièrement tendue et les marges de manœuvre fortement réduites, peut-être même effacées sans qu'on puisse sérieusement espérer un retour de cet important investissement. C'est dommage, et l'équation ne va pas être facile à résoudre.

La priorité des priorités, je l'ai souvent répété, ce sont les allocations, prix, primes et subventions. Il s'agit là de l'investissement nécessaire pour garantir l'avenir, l'existence et le développement de propriétaires, d'investisseurs et d'acheteurs pour notre élevage, de clients pour nos entraîneurs, de partants pour nos courses et notre recette. Une baisse des allocations à échéance 2017 ou 2018 est une conséquence à craindre du lancement du projet Longchamp dans les scénarios du pire. Elle ferait entrer toute la filière dans une spirale de récession, emportant des effectifs de chevaux dans les haras et les écuries de courses et, par contrecoup, des réductions de personnels.

Le repli sur soi imposé par les déséquilibres bilanciaux ne pourrait épargner les hippodromes partout en France. Et donc remettre en cause ce

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



maillage d'exception qui fait la richesse et la puissance de l'Institution.

J'ai été depuis le début du processus, un des - rares - élus à contester ce projet Longchamp. Je l'ai fait en toute conviction, sans arrière-pensées, parce que je m'inquiète pour notre avenir commun, pour celui des acteurs de notre filière, pour le rayonnement national et international des courses de Galop.

Au delà d'une amertume passagère que je ne peux cacher, je ne perds pas la foi en l'avenir pour autant. Avec les associations membres de l'Union pour le Galop Français – les AQP, les Permis d'Entraîner, Passion Obstacle - nous allons devoir proposer un nouveau schéma, de nouvelles perspectives et les présenter à l'occasion des élections de fin d'année, avec l'obsession de défendre encore et toujours ceux qui, propriétaires et éleveurs, jouent avec passion la carte de l'élevage et des courses françaises.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr